# Gestion de l'eau potable Un service urbain durable? Le cas de Montréal

Réalisé par: Mathieu Blackburn

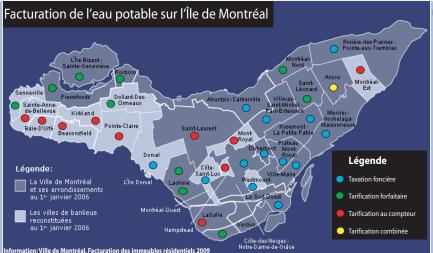
m.blackburn@umontreal.ca

**Projet Terminal Hiver 2009** 

Supervisé par: Michel Boisvert

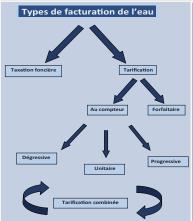
#### Mise en contexte

«Si le fleuve peut facilement pourvoir à nos besoins en eau potable, cela ne signifie pas pour autant que cette ressource est gratuite et qu'on peut l'exploiter sans compter» (Livre Vert, Ville de Montréal, 1996). Il est vrai que Montréal est entourée d'eau. Par contre, ce que les gens oublient souvent lorsqu'ils se servent un verre d'eau ou tirent la chasse d'eau, c'est que cette eau a dû parcourir un réseau de distribution comprenant des opérations de captage, de filtration, ce qui implique des coûts non-négligeables. De plus, lorsque ce service urbain n'est pas facturé proportionnellement à sa consommation réelle, contrairement par exemple à l'électricité, il y a encouragement indirect au gaspillage. Comment peut-on expliquer que la Ville de Montréal finance majoritairement ce service avec l'impôt foncier? La tarification forfaitaire peut-elle être vue comme une formule intermédiaire qui permettrait de rallier tous les décideurs



# Modes de gestion

On retrouve présentement sur l'île de Montréal une grande divergence dans les modes de facturation de l'eau pour les utilisateurs résidentiels. Ces disparités soulèvent une question d'équité géographique entre les différents secteurs de l'Île de Montréal En effet, près de 70% de la population montréalaise (Ville) est facturée suivant taxe foncière (11 arrondissements sur 19). Quant aux villes reconstituées, près de 50% de la population est facturée au compteur ce aui représente 6 municipalités



## Tarification au compteur

- Application Principes d'utilisateur-payeur (équité+ efficacité)
- Sensibilisation aux coûts du service (efficacité)
- Lutte au gaspillage (environnement) Lutte aux fuites du réseau (efficacit



- Coût élevé, installation, maintenance, relevés (efficacité)
- Diminution parfois très limitée (efficacité)
- Capacité à paver insuffisante chez certains (équité

#### **Tarification forfaitaire**

#### Avantages

- Possibilité de classes\* avec bases ségrégatives
- Administrativement simple (efficacité)

# Désavantages

- Ne représente pas la consommation réelle (efficacité+ équité)
- N'incite pas les citoyens à réduire leur consommation. (environnement)
- \*Les classes peuvent être établies suivant le nom bre de personnes du ménage, la présence d'équipements comme une piscine, le type d'habitat, etc.

#### **Taxation foncière**

- Représentatif de la capacité à payer (équité)
- Administrativement simple (efficacité)

- Ne représente pas la consommation réelle (efficacité+ équité)
- N'incite pas les citovens à réduire leur consommation (environnement)





Condo Vs maison = même évaluation mais consommation d'eau différente

## Les principes

## Équité sociale

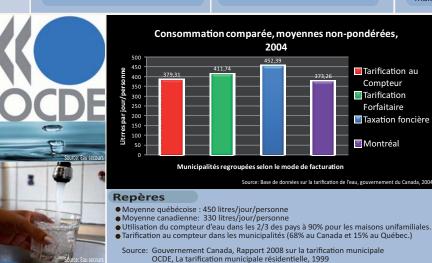
Permette l'accès de tous à un réseau et respecter la capacité à pâyer (équité verticale) de chacun. Un traitement égal des contribuables comparables (équité horizontale).

## Efficacité économique

Pour être en mesure de couvrir l'ensemble des coûts des infrastructures, de leur entretien et des services aui s'v rattachent, le critère recommandé est la tarification au coût marginal.

# Protection de l'environnement

Utilisation durable de la ressources par des comportements reponsables des citovens et des opérateurs de réseaux.



MP REPRODUCTIONS INC (...)» (Perspective de l'OCDE sur la tarification et le financement, OCDE, 2009)

## Harmonisation

Suite aux fusions de 2000 et aux défusions de 2004. la Ville de Montréal pour se conformer à la loi doit harmoniser le fardeau fiscal de tous ses contribuables résidentiels. Selon Service des finances, c¹est l'imposition foncière qui serait préconisée. Ce choix est discutable et, pour éclairer les décideurs, une analyse approfondie de la consommation par ménage suivant les types d¹habitat devrait être réalisée. Ainsi, là où la dispersion dans les quantités d¹eau potable consommées est faible d¹un ménage à l¹autre (résidences multifamiliales) la tarification forfaitaire pourrait s¹appliquer, alors que là où elle est élevée (résidences unifamiliales), on aurait recours aux compteurs, comme à Aniou, Aurions-nous la solution sous nos

